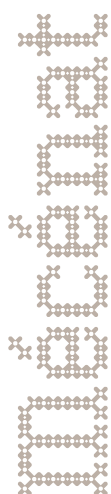


DIRECTION  
SYLVAIN  
MAURICE

THÉÂTRE  
SARTROUVILLE  
YVELINES  
CDN



# DEVENEZ PARTENAIRE DU THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DES YVELINES, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL



Yvelines  
Conseil général



Avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France—ministère de la Culture et de la Communication, de la Ville de Sartrouville, du Département des Yvelines et de la Région Ile-de-France dans le cadre de la permanence artistique et culturelle.



## DEVENEZ PARTENAIRE DU THÉÂTRE DE SARTROUVILLE

*Un lieu phare pour l'attractivité et  
le développement de notre territoire*

- Vous êtes un acteur de la vie économique et sociale des Yvelines et de Saint-Germain-Boucle-de-Seine
- Vous êtes prêt à vous engager davantage dans la vie locale

**> Nous avons des choses à faire ensemble !**

Le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines ouvre aujourd'hui ses portes pour vous proposer de participer à ses côtés à des actions positives, bénéfiques, des projets passionnants à forte dimension culturelle et sociale sur votre territoire.



## QU'EST CE QUE LE THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ?

---

*Le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines  
est un Centre dramatique national*

C'est un label remarquable accordé par le Ministère de la Culture depuis 1946. C'est, dans son domaine, un lieu d'exception consacré à :

- l'innovation, la création et la diversité des esthétiques ;
- la diversification sociale et géographique des publics ;
- la formation artistique et l'accompagnement des pratiques amateurs.

Il existe aujourd'hui seulement 35 Centre dramatiques nationaux sur tout le territoire français. Le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines est le seul implanté en grande couronne parisienne. Il est aussi implanté au cœur d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.

Construit en 1986, c'est une grande salle de 830 places et un petit théâtre de 230 places, des salles de répétitions, un bar, un foyer, l'ensemble propice aux échanges dans ce lieu culturel dédié au spectacle vivant.



# LE THÉÂTRE EN CHIFFRES ET EN ACTIONS

En chiffres, le théâtre de Sartrouville, c'est :

- 2 500 abonnés ;
- plus de 30 000 spectateurs par an dont 25% de Sartrouville et 70% de l'ensemble de la nouvelle intercommunalité Saint-Germain-Boucle-de-Seine ;
- 35 spectacles et plus de 90 représentations par an.

Dirigé par Sylvain Maurice qui s'appuie sur une équipe de 25 permanents et de très nombreux intermittents (50 équivalents temps plein), pour développer un programme de création et une programmation pluridisciplinaire riche en diversité

■ Mais le théâtre porte aussi une politique forte de médiation culturelle en lien avec la ville et de nombreuses associations locales afin de permettre :

- l'accessibilité du plus grand nombre à l'offre culturelle ;
- la diversification des publics ;
- la construction du lien social pour un meilleur vivre ensemble.

■ C'est ainsi que le théâtre porte chaque année :

- plus d'une centaine d'actions de médiation (ateliers de pratique, classes culturelles, rencontres, lectures, visites) qui réunissent plus de 4 000 personnes par an.

Ainsi, l'équipe du Théâtre de Sartrouville inscrit son projet sur le territoire et dans sa relation à l'ensemble de la population, vous pouvez y participer avec nous.



## AUJOURD'HUI LE THÉÂTRE CHERCHE DES PARTENAIRES

*Pour soutenir son action en faveur de la mixité de ses publics et le développement de sa politique de création, le CDN cherche des partenaires*

Vous pouvez nous aider en finançant directement un ou plusieurs projets en fonction de vos centres d'intérêt :

- des œuvres de création ;
- l'accueil d'artistes d'exception ;
- des projets sociaux d'accès à la culture ;
- des actions de formation en direction de la jeunesse.

Ainsi vous pourrez :

- associer l'image de votre entreprise à celle d'un lieu fort de création contemporaine ;
- montrer l'engagement de votre entreprise sur votre territoire à vos salariés, vos partenaires comme à l'ensemble des citoyens ;
- rendre visible votre action et communiquer autrement en profitant de l'impact médiatique des temps forts du théâtre ;
- rejoindre les autres acteurs de la vie économique, sociale et culturelle de votre territoire et tisser des liens avec eux.



● ● ● *En échange de votre engagement et en fonction de son montant, vous pouvez bénéficier de contreparties*

Avec un accueil privilégié pour vos invités :

- des places pour des événements artistiques de référence ;
- un cadre idéal pour vos opérations de relations publiques ;
- un accueil personnalisé de vos collaborateurs, de vos clients ou de vos fournisseurs
- une visite guidée du Théâtre ;
- la possibilité de rencontrer l'équipe artistique le soir de votre venue.

Des avantages en communication interne et externe :

- visibilité de votre entreprise dans la communication du Théâtre (brochure de saison, site web, programmes etc.)
- la possibilité d'utiliser l'image du Théâtre pour valoriser votre action de mécénat

Rappel, du cadre fiscal du mécénat :

- la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat, aux associations et fondations permet aux entreprises de bénéficier d'une déduction d'impôts de 60% (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T.)
- 60 % de déduction fiscale ;
- 25 % de contreparties en places de spectacles ;
- soit un avantage global de 85 % du montant du don.



- ● ● *Le mécénat ce n'est pas réservé qu'aux grandes entreprises. Vous bénéficiez des avantages dès le premier euro versé et nous accompagnons les actions de mécénat collectif*

#### Exemple d'une action de mécénat collectif conduite par le Théâtre :

- **Billetterie solidaire ProArti**

Financez directement des places de spectacle pour des personnes en grande difficulté. Vous financez 8 € d'une place que nous proposons au tarif super réduit de 12 €, 4 € restent à la charge de la personne bénéficiaire.

exemple pour un don de 200 € / déduction fiscale de – 120 €

> coût réel après déduction : 80 €

#### Des exemples de partenariats :

- **Partenaire principal**

cotisation annuelle minimale de 6 000 €

déduction fiscale de – 3 600 €

contreparties – 1 500 € (soit 107 places d'une valeur de 14 € l'unité pour vos invités)

> coût réel après déduction : 900 €

- **Partenaire engagé**

cotisation annuelle minimale de 2 000 €

déduction fiscale de – 1 200 €

Contreparties – 500 € (soit 35 places d'une valeur de 14 € l'unité pour vos invités)

Coût réel après déduction : 300 €

#### Des exemples de projets saison 16/17 :

- Accueil de la Comédie Française
- Accueil du metteur en scène Peter Brook
- Accueil de la chorégraphe Anne Teresa De Keersmaeker

#### Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter

MARIE-CHRISTINE LÉGER, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
mariechristine.leger@theatre-sartrouville.com / 01 30 86 77 65 / 06 41 80 20 07

MARIE-CLAUDE MARTIN, ADMINISTRATRICE  
marieclaude.martin@theatre-sartrouville.com / 01 30 86 77 95 / 06 15 91 39 40